

TPE-PME : 5 raisons d'opter pour un nom de domaine en .fr

On n'a jamais autant créé d'entreprises en France : on enregistre 691 000 nouvelles sociétés en 2018, soit 17% de plus qu'en 2017. L'ambition entrepreneuriale est forte chez la jeune génération : en avril 2019, 45% des lycéens professionnels et étudiants envisageaient de créer ou de reprendre un jour une entreprise.

Parmi les 2,3 millions d'entreprises françaises, toutes n'ont pas de présence en ligne. C'est encore plus flagrant quand on s'intéresse aux TPE/PME : un tiers d'entre elles n'ont pas d'existence numérique. Un paradoxe, quand on sait que 94% de leurs dirigeants la considère indispensable !

Pour ceux qui franchissent le pas, et créent leur site internet, des dizaines d'extensions s'offrent à eux : .fr, .com, ou même .shop ou .fun. Avec 3,4 millions de sites, le .fr qui vient de fêter ses 33 ans, est une extension qui comporte de nombreux avantages.

1 - Garanti par le cadre légal français, un nom de domaine en .fr rassure

Pour une petite structure, l'enjeu de la présence en ligne est d'offrir une vitrine de sérieux et de fiabilité, notamment lorsque son site internet dispose d'une boutique en ligne. Choisir un nom de domaine en .fr permet de rassurer : 89% des jeunes de 18-25 ans estiment le .fr fiable et 87% d'entre eux considèrent qu'il donne confiance.

En France, l'extension .fr a longtemps été réservée aux entreprises françaises qui devaient justifier de leur activité pour pouvoir l'obtenir. D'où son gage de fiabilité et de sérieux, même si ses conditions d'attribution sont aujourd'hui assouplies : il suffit de posséder une adresse postale en Europe.

Enfin, l'extension en .fr est gérée en France, avec une vigilance particulière pour la protection des données des titulaires de ces noms de domaine.

2 - L'accès à des conseils et ateliers pratiques pour se perfectionner

Opter pour le .fr, c'est aussi avoir accès à un dispositif d'accompagnement complet pour maîtriser la présence en ligne de sa TPE/PME. D'abord via la plateforme Réussir en.fr qui propose des conseils pratiques, tutoriels et un outil d'autodiagnostic permettant d'évaluer gratuitement sa présence en ligne. Mais aussi grâce aux plus de 140 ateliers Foliweb qui se tiennent chaque année partout en France pour se lancer sur Internet et construire la présence en ligne de sa TPE/PME.

3 - Une extension abordable

Si une présence en ligne est une évidence depuis longtemps déjà pour les grands groupes, il faut se rappeler que près de 94% des entreprises comptent moins de 10 salariés. À effectifs et budgets réduits, une présence en ligne est pourtant possible et même indispensable ! Ainsi, l'achat d'un nom de domaine en .fr ne coûte qu'environ 7 euros par an, soit 30 % moins cher qu'une adresse en .com.

4 - Un référencement de qualité

Pour être visible et se démarquer de la concurrence, l'enjeu du référencement est souvent sous-estimé. Pourtant, être bien placé dans les résultats des moteurs de recherche est capital ! Le .fr sera alors un atout, puisque ce sont les sites du territoire à partir duquel l'internaute effectue sa recherche qui apparaissent en premier.

5 - Un acte solidaire

Aujourd'hui, toutes les entreprises se posent la question de la responsabilité sociale, pas forcément aisée à mettre en oeuvre. 90 % des bénéfices du .fr sont en effet reversés à une fondation dédiée à la solidarité numérique, qui finance chaque année plusieurs dizaines de projets pour garantir à tous un accès à Internet équitable sur tout le territoire.